

◀ Déménagement du Rectorat de Lille : La fin des haricots! ▶

Depuis des mois le nouveau rectorat de Lille sort de terre du côté entre le quartier du Bois Habité et de la Porte de Valenciennes, dans le prolongement d'Euralille.

Ce nouveau bâtiment a pour but d'accueillir plus de 800 personnels et de regrouper certains services.

Dès le début SUD éducation-Solidaires s'est inquiété des répercussions que ce déménagement pouvait engendrer: suppressions de postes en éliminant des postes par le regroupement de service ou encore augmentation non négligeable du temps de trajet avec l'éloignement des gares principales...

SUD éducation-Solidaires est également intervenu pour que des équipements essentiels pour le bien-être des personnels soient envisagés.

**Pas de restaurant administratif,
ni de crèche!**

Si le nouveau rectorat respecte les normes avec un parking à vélo d'environ 250 m², il ne suit pas les préconisations de la circulaire Girardin qui même si elle ne date que de 2017 fait office de bon sens en matière de mise en œuvre de prestations d'actions sociales interministérielles. Comment se fait-il que pour un bâtiment de cet ordre, qui plus est à

côté du CNFPT, il n'y ait ni structures d'accueil pour des jeunes enfants, ni restaurant administratif de ce nom?



Rappelons qu'à l'heure actuelle, les personnels de la cité rectorale Debeyre accède au restaurant du lycée Pasteur.

Solidaires (union interprofessionnelle de SUD éducation) a, ces dernières années, interpellé plusieurs fois les décideurs sur cette question lors des réunions SRIAS (sections régionales interministérielles d'action sociale).

La seule réponse est d'indiquer qu'il y aura une cafétéria. Compte-tenu du nombre d'agent-es dans les lieux, et des autres administrations dans le secteur, SUD éducation estime que ce n'est pas sérieux.

SUD éducation continue de réclamer des équipements adaptés au nouveau bâtiment avec un restaurant (inter-)administratif et structure d'accueil des très jeunes enfants pour permettre à l'ensemble des personnels d'avoir une vie liée au travail plus sereine. Cette revendication ne se limite d'ailleurs pas au seul rectorat mais concerne l'ensemble des structures de l'Education Nationale.